



Code Sportif Régional Snooker

Ligue de Billard

des Hauts de France



Saison 2025 – 2026

Sommaire

1. Organisation et fonctionnement des compétitions

2. Déroulement des rankings régionaux

2.1 Pour le secteur Nord-Pas de Calais

2.2 Pour le secteur Picardie

3. Classement et barème des points

4. Coupe de France

5. Tenue et comportement

6. Arbitrage

7. Coordonnées utiles

Le présent code sportif est élaboré par les responsables Snooker de la ligue des hauts de France de billard et valable pour la saison 2025-2026, il n'est pas rétroactif et ne peut justifier un classement, un évènement ou un moyen de recourt concernant des faits de saisons précédentes.

Le code sportif ne peut être modifié en cours de saison.

Il est disponible sur demande et mis à disposition sur le site de la ligue des hauts de France de billard. L'inscription à un tournoi de la ligue vaut acceptation du présent code sportif, les joueurs s'engagent donc à le respecter.

Dans le cas d'une situation non prévue par le code sportif, le ou les responsables Snooker prendront une décision et l'ajouteront pour la saison suivante.

Sauf mention contraire dans le présent code sportif, les règles officielles du snooker s'appliquent dans les autres cas.

Il appartient à chaque joueur d'en prendre connaissance.

Le présent code sportif prend en compte les évolutions du code sportif national snooker.

1. Organisation et fonctionnement des compétitions.

1.1 Définition

La ligue des Hauts de France est composée de deux secteurs, le secteur Nord-Pas de Calais et le secteur Picardie. Ces deux secteurs organisent des tournois appelés aussi « Rankings » Ils se déroulent sur une journée, le dimanche, pour les deux secteurs.

Le calendrier est publié chaque année au mois de septembre. Leur nombre est laissé libre par la Commission Nationale Snooker pour toutes les ligues de France.

Un « tournoi d'ouverture » sera organisé sur 2 dimanches en début de saison dans la zone Nord. Les Rankings seront au nombre de 4 cette saison dans la zone Nord : R1, R2, R3 et R4

Une finale de ligue sera organisée avec 16 joueurs entre les deux secteurs pour déterminer les qualifiés pour les play-offs nationaux.

1.2. Droit de participation

Seuls les licenciés de la Fédération Française de Billard à jour de cotisations, affiliés à un club du Nord-Pas de Calais peuvent participer aux rankings du secteur Nord-Pas de Calais.

Seuls les licenciés de la Fédération Française de Billard à jour de cotisations, affiliés à un club de l'Aisne, la Somme ou l'Oise peuvent participer aux rankings du secteur Picardie.

A titre exceptionnel, pour des raisons géographiques, les licenciés des clubs de Cambrai sont autorisés à participer aux rankings du secteur Picardie. Dès lors qu'ils ont choisi leur secteur, ils ne sont plus autorisés à participer aux tournois de l'autre.

1.3. Inscriptions

a) Secteur Nord-Pas de Calais

L'inscription au championnat Nord-Pas de Calais est gratuite. Par conséquent, il n'y a pas de gains en jeu au cours des tournois régionaux.

L'inscription à un tournoi se fait sur Cuescore.

La date limite d'inscription à un ranking est le mercredi précédent le tournoi à 20h00. Elle engage la responsabilité individuelle de chaque joueur. La liste des joueurs par division est publiée sur Cuescore. Chaque joueur doit obligatoirement en prendre connaissance. Elle tient lieu de convocation. L'heure de début du match y figure. Une convocation peut être publiée via les réseaux sociaux et l'heure des matchs peut être affichée sur Cuescore.

b) Secteur Picardie

L'inscription au championnat Picardie est gratuit.

L'inscription à un tournoi se fait sur Cuescore. La date limite d'inscription à un ranking est le mercredi précédent le tournoi à minuit.

Elle engage la responsabilité individuelle de chaque joueur. La liste des joueurs est publiée sur le site de la ligue. Chaque joueur doit obligatoirement en prendre connaissance. Elle tient lieu de convocation. L'heure de début du match y figure. Une publication peut être publiée via les réseaux sociaux.

1.4. Délais

Pour être validée, toute inscription doit être effectuée en ligne avant la date de clôture des inscriptions, c'est-à-dire le mercredi précédent la compétition à minuit pour la zone Picardie et 20h00 pour la zone Nord-Pas-de-Calais. Passé ce délai, plus aucune inscription ne peut être acceptée.

1.5. Annulation

Toute annulation, non excusée, au-delà du délai imparti sera étudiée par le ou les responsables sportifs quant aux sanctions et pénalités possibles auxquelles le joueur s'expose.

- Pour le secteur Nord, le joueur doit rapidement contacter Maxime Van Mellaerts ou Geoffrey Letellier.
- Pour le secteur Picardie, le joueur doit rapidement contacter par mail et/ou par téléphone Isabelle Mortreux ou Philippe Proix.

1.6. Tirage au sort

Le tirage au sort se déroule le jeudi précédent chaque tournoi via Cuescore.

Il est sous la responsabilité des responsables snooker Hauts de France. La liste des joueurs est publiée sur Cuescore et sur les réseaux sociaux.

1.7. Obligations de la ligue

La ligue est représentée par le responsable sportif snooker : Van Mellaerts Maxime

La ligue doit pour cette saison :

- organiser le tirage au sort,
- fournir le procès-verbal de la compétition.
- Publier les résultats et les classements.

1.8. Obligations du club hôte

Le club hôte doit :

- mettre la salle à disposition
- mettre les tables à disposition au minimum 15 minutes avant le début des matchs
- prévoir un directeur de tournoi
- prévoir un arbitre pour la finale
- prévoir une restauration le midi

En cas d'absence de directeur de tournoi, le ranking est annulé, les joueurs du club hôte ne marqueront pas de points et un tournoi sera organisé entre les joueurs invités pour l'attribution des points.

2. DEROULEMENT DES RANKINGS REGIONAUX

2.1 Pour le secteur Nord-Pas de Calais

a) Système de jeu

La division 1 est composée des 12 joueurs licenciés les mieux classés inscrits.

La division 2 est composée des 16 joueurs licenciés suivants inscrits les mieux classés.

La division 3 est composée des 20 joueurs licenciés maximum suivants inscrits les mieux classés.

La division 4 est composée des joueurs souhaitant jouer dans cette division toute la saison et ceux classés au-delà de la 48^{ème} place du classement Nord-Pas de Calais.

b) Elaboration des divisions

En début de saison, un tournoi qualificatif « OPEN » sera organisé avant le Ranking 1. Les phases qualificatives seront organisées un dimanche sur plusieurs salles et les phases finales un dimanche suivant dans une salle volontaire. Les inscrits devront être licenciés dans la ligue des Hauts de France. Les joueurs du secteur Picardie peuvent s'y inscrire mais devront donc effectuer leur saison dans le secteur Nord-Pas-de Calais et ne pourront plus participer aux rankings du secteur Picardie. Le format sera choisi en fonction du nombre d'inscrits.

Un classement sera alors établi et permettra la formation des divisions lors du 1^{er} ranking puis le classement sera mis à jour après chaque tournoi. En cas d'égalité, le classement de la saison précédente départagera les joueurs.

Le système de points appliqué sera le suivant :

Classement	Points
1 ^{er}	500
2 ^e	360
3 ^e et 4 ^e	300
5 ^e à 8 ^e	250
9 ^e à 16 ^e	210
17 ^e à 32 ^e	170
31 ^e à 48 ^e	130
49 ^e à 64 ^e	90

Afin de départager les joueurs ex-æquo, un bonus de 10 points sera attribué par nombre de frame remportées par le joueur éliminé lors du match de son élimination.

Par exemple, un quart de finaliste perdant 3-0 marquerait 250 points, mais un quart de finaliste perdant 3-1 marquerait 260 points.

Division 1 : sur 4 tables en alternance entre les clubs éligibles.

- ➡ - Miss illimité (sauf joueur hors score)
- Match en « Best of 5 » soit le premier à 3.
 - Possibilité d'adapté les formats avec accord du directeur de jeu et des joueurs.
 - Match à élimination directe et matchs de classement entre perdants des quarts de finale.
 - Petite finale (3^e et 4^e) en « Best of 3 » ou 1 frame unique.
 - Possibilité de jouer la finale en « Best of 5 ou 7 ».



Format de jeu division 1 :

<u>09h00 :</u>	➡➡➡	<u>Quarts de finale</u>	<u>Demi-finales</u>	<u>Finale</u>
1- 8 ^e vs 9 ^e (Bo5)	➡➡➡	vs 1 ^{er} (Bo5)	Bo5	Bo5 ou 7
2- 5 ^e vs 12 ^e (Bo5)	➡➡➡	vs 4 ^e (Bo5)		
3- 7 ^e vs 10 ^e (Bo5)		vs 2 ^e (Bo5)	Bo5	
4- 6 ^e vs 11 ^e (Bo5)		vs 3 ^e (Bo5)		

Division 2 : sur 4 tables en alternance entre les clubs éligibles.

- 16 joueurs maximum en 4 poules de 4.
- Phase de poule en frame unique sans « miss »
- « Black Ball Game » en cas d'égalité dans une poule.
- « Best of 3 », soit le premier à 2, à partir des quarts de finales.
- Appel au « Miss » limité à 3 à partir des quarts de finale.
- Match à élimination directe à partir des quarts de finale.
- Quart de finale en tirage au sort via Cuescore.
- Possibilité d'adapté le format avec accord des joueurs et du directeur de jeu à partir des quarts de finales.
- Petite finale. (3^e et 4^e) en une 1 frame unique.
- Finale en « best of 3 ou 5 »

Division 3 : 2 ou 4 tables en alternance entre les clubs éligibles et selon le nombre d'inscrits.

- 20 joueurs maximum en 4 poules de 5.
- Phase de poule en frame unique.
- « Black Ball Game » en cas d'égalité dans une poule.
- « Best of 3 », soit le premier à 2, à partir des quarts de finales.
- Pas d'appel au « Miss ».
- Match à élimination directe à partir des quarts de finale.
- Le format peut être adapté au nombre de joueurs inscrits.
- Possibilité d'adapté le format avec accord des joueurs et du directeur de jeu à partir des quarts de finales.
- Petite finale. (3^e et 4^e) en 1 frame unique.

Division 4 et suivantes adaptable entre les clubs éligibles (Arras et Bruay sur l'Escaut sur 2 tables, Cambrai sur 1 table quand le nombre d'inscrits dépasse 12 joueurs) et le nombre d'inscrits (joueurs non sélectionnés en DR3 et ceux spécifiquement inscrits en DR4).

- Pas de « miss »
- Format adapté en fonction du nombre d'inscrits.
 - o Tableau de répartition en fonction du nombre d'inscrits :

Joueurs	Clubs Hôtes	Tables	Format de jeu
4	Arras ou Bruay	2 tables	4 en Round Robin + DF + finale
5	Arras ou Bruay	2 tables	5 en Round Robin + DF + finale
6	Arras ou Bruay	2 tables	6 en 2 poules de 3
7	Arras ou Bruay	2 tables	7 en 1 poule de 4 et 1 poule de 3
8	Arras ou Bruay	2 tables	8 en 2 poules de 4
9	Arras ou Bruay	2 tables	9 en 1 poule de 4 et 1 poule de 5
10	Arras ou Bruay	2 tables	10 en 3 poules de 4 (-2)
11	Arras ou Bruay	2 tables	11 en 4 poules de 3 (-1)
12	Arras ou Bruay	2 tables	12 en 4 poules de 3
13	Arras ou Bruay	2 tables	8 en 2 poules de 4
	Cambrai	1 table	5 en Round Robin + finale
14	Arras ou Bruay	2 tables	8 en 2 poules de 4
	Cambrai	1 table	6 en 2 poules de 3
15	Arras ou Bruay	2 tables	9 en 1 poule de 4 et 1 poule de 5
	Cambrai	1 table	6 en 2 poules de 3
16	Arras ou Bruay	2 tables	10 en 3 poules de 4 (-2)
	Cambrai	1 table	6 en 2 poules de 3
17	Arras ou Bruay	2 tables	11 en 4 poules de 3 (-1)
	Cambrai	1 table	6 en 2 poules de 3
18	Arras ou Bruay	2 tables	12 en 4 poules de 3
	Cambrai	1 table	6 en 2 poules de 3

Au-delà de 18 joueurs, les trois lieux de compétitions (Arras, Bruay et Cambrai) seront utilisés en même temps.

c) Lieux des compétitions

L'attribution des lieux de compétition se fera en fonction du nombre de joueurs inscrits, du nombre de tables disponibles et des clubs de la région Hauts de France manifestant une volonté d'organisation de tournoi.

Les divisions se jouent en alternance entre les clubs éligibles selon le nombre de tables et d'inscrits.

La division 4 se jouera dans les Clubs de Arras, Bruay sur l'Escaut et Cambrai

d) Détermination des joueurs de chaque division.

Les divisions sont déterminées par le classement de la ligue des hauts de France mis à jour après chaque tournoi à la clôture des inscriptions.

-La division 1 sera composée des 12 joueurs inscrits les mieux classés au classement mis à jour après chaque tournoi de la ligue des hauts de France secteur Nord-Pas-de-Calais.

-La division 2 sera composée des 16 joueurs suivants inscrits les mieux classés au classement mis à jour après chaque tournoi de la ligue des hauts de France secteur Nord-Pas-de-Calais.

-La division 3 sera composée des 20 joueurs, maximum, suivants inscrits les mieux classés au classement mis à jour après chaque tournoi de la ligue des hauts de France secteur Nord-Pas-de-Calais.

-La division 4 sera composée du reste des joueurs, et des joueurs souhaitant évoluer seulement en DR4 durant la saison.

En cas d'égalité, il sera pris en compte le classement régional de l'année en cours et en cas d'égalité celui de la saison précédente.

Les joueurs qui s'inscrivent directement en DR4, ne participent pas au championnat DR1-DR2-DR3 et non pas « vocation » à monter durant la saison. Seul le nombre de points final pourra les faire monter en DR3 ou en barrage pour la montée la saison suivante.

e) Têtes de série

La désignation des têtes de série se fait :

- Les têtes de séries seront désignées par les résultats du premier tournoi « OPEN » de la saison
- Pour les autres tournois, suivant le classement Nord-Pas de Calais ou Picardie de la saison en cours, les quatre joueurs inscrits les mieux classés de leur division sont têtes de série.

f) Remplacement d'un joueur absent

Si un joueur déclare son absence après le tirage, un blanc sera laissé dans le tableau.

Le joueur absent le jour du tournoi et non excusé se verra refuser la participation au ranking suivant, cette exclusion est valable d'une saison à l'autre.

g) « Petite finale » (3^e et 4^e place).

Une « petite finale » sera proposée aux 2 joueurs perdants des demi-finales. Si l'un des deux joueurs ne souhaite pas la jouer, il sera considéré comme forfait et donc classé 4^e. Si les deux joueurs ne souhaitent pas la jouer, ils seront 4^e ex-aequo.

2.2 Pour le secteur Picardie

a) Système de jeu

Le championnat se déroulera en 1 seule division.

b) Lieu de la compétition

Les tournois rankings se déroulent au club de St Quentin.

c) Format de jeu

Il sera déterminé en fonction du nombre de participants.

d) Têtes de série

La désignation des têtes de série se fait :

- Pour le premier tournoi, suivant le classement Picardie final de la saison précédente
- Pour les autres tournois, suivant le classement Picardie de la saison en cours.
- En cas d'égalité, le classement Picardie de la saison précédente sera pris en compte ou le classement national (en cas de nouvelle égalité).

e) Remplacement d'un joueur absent

Dans le cas où un joueur déclare son absence au responsable sportif avant le tirage, une seule et unique procédure est appliquée. Le suivant au classement, parmi la liste des inscrits, remplace le joueur absent.

En cas d'égalité, il est pris en compte :

- Le mieux placé au classement régional en cours sinon en fin de saison précédente pour le 1^{er} ranking
- En cas de nouvelle égalité, le mieux placé au classement national de la saison en cours ou à défaut le mieux placé au classement national de la saison précédente. Si un joueur déclare son absence après le tirage, un blanc sera laissé dans le tableau. Il devra justifier de son absence et s'acquitter de son inscription. Le joueur absent non excusé se verra refuser la participation au ranking suivant.

3. Classement et barème des points

a) Attribution des points

Pour le secteur Nord-Pas de Calais

DIVISION 1		DIVISION 2		DIVISION 3		DIVISION 4	
1 ^{er}	400	1 ^{er}	300	1 ^{er}	225	1 ^{er}	150
2 ^{ème}	320	2 ^{ème}	240	2 ^{ème}	180	2 ^{ème}	120
3 ^{ème}	261	3 ^{ème}	191	3 ^{ème}	146	3 ^{ème}	101
4 ^{ème}	241	4 ^{ème}	181	4 ^{ème}	136	4 ^{ème}	91
5 ^{ème} à 8 ^{ème}	203	5 ^{ème} à 8 ^{ème}	153	5 ^{ème} à 8 ^{ème}	115	5 ^{ème} à 8 ^{ème}	78
9 ^{ème} à 12 ^{ème}	166	9 ^{ème} à 12 ^{ème}	126	9 ^{ème} à 12 ^{ème}	96	9 ^{ème} à 12 ^{ème}	66
		13 ^{ème} à 16 ^{ème}	114	13 ^{ème} à 16 ^{ème}	86	13 ^{ème} à 16 ^{ème}	58
				17 ^{ème} au 20 ^{ème}	76		

Bonus : Meilleur break par ranking : 10 points Century : 20 points

Remarque : Le barème pourra être adapté si le nombre de participant diffère. Le cas échéant, le nouveau barème sera indiqué sur CueScore.

Pour le secteur Picardie

1 ^{er}	90
2 ^{ème}	80
3 ^{ème} et 4 ^{ème}	70
5 ^{ème} à 8 ^{ème}	60
9 ^{ème} à 12 ^{ème}	50
13 ^{ème} à 16 ^{ème}	40

Un bonus de 1 point sera attribué par frame remportée par les joueurs éliminé lors du match de son élimination (partie du tournoi à élimination directe ou matchs de poule).

Les deux classements (secteur Picardie et Nord-Pas de Calais) seront remis à jour à l'issue de chaque tournoi.

b) Places qualificatives pour le Play-off national toutes catégories

Les points du premier tournoi et des 4 rankings sont comptabilisés pour le classement régional.

Pour la division 4 et la zone Nord-Pas de Calais, 5 rankings seront pris en compte pour le calcul des proratas du nombre de places qualificatives pour le play-off national.

La commission nationale snooker communiquera alors le nombre de places qualificatives pour le Play-off national en plus du champion de ligue.

Une finale de ligue regroupant 16 joueurs au maximum, qui s'engagent à participer au play-off national, sera organisée pour déterminer le ou les qualifiés. Elle ne donne pas lieu à des points aux classements régionaux. Le nombre de joueurs de chaque secteur pourra être ajusté en fonction du

nombre de participants aux tournois rankings de la saison. (12 premiers NPDC et 4 premiers Picardie, par exemple). En cas de désistement d'un joueur qualifié à la finale, la place sera redistribuée uniquement à l'un des 4 joueurs suivants en fonction du classement régional du secteur. Le format sera adapté au lieu et au nombre de tables disponible. Le vainqueur de cette finale sera désigné champion de ligue.

4. Coupe de France.

La fédération française de billard (FFB) et la commission nationale snooker (CNS) mettent en place une coupe de France dont la finale se déroulera sur 3 jours regroupant 3 modes de jeux à savoir :

- 15 rouges
- 6 rouges
- Shoot-out

Ce tournoi réunira 16 joueurs qualifiés par les ligues. Le format de la compétition est tirage au sort intégral à chaque tour et matchs à éliminations directes.

La phase qualificative organisée dans la ligue n'engendrera aucun point dans le classement de la ligue des Hauts de France.

L'inscription se fera via « Cuescore ». Le format sera ajusté en fonction du nombre d'inscrits.

Ce tournoi sera au format « OPEN » et sera ouvert à tous les joueurs licenciés de la ligue des Hauts de France y compris les joueurs de la catégorie nationale « Masters ».

Le vainqueur du tournoi qualificatif de la ligue des Hauts de France sera qualifié pour la finale de la coupe de France.

5. Tenue et comportement.

Les tenues homologuées pour les tournois rankings Hauts de France sont les tenues officielles décrites dans le code sportif national snooker. Le code de discipline de la FFB s'applique.

La tenue sportive réglementaire décrite ci-dessous est commune aux 4 disciplines fédérales (carambole, blackball, américain et snooker), et ce pour toutes les phases de jeu et à tous les niveaux de tournois et championnats, à l'exclusion du Blackball Master et du Snooker Master.

A. Tenue sportive commune à toutes les disciplines et toutes les phases de jeu.

- polo du club manches courtes ou longues, rentré dans le pantalon, (polos d'arbitres interdits aux joueurs)
- pantalon de couleur unie (jean et survêtements interdits)
- chaussettes, mi-bas ou bas
- chaussures fermées.

Le directeur de jeu signalera une tenue non-conforme, le joueur participera au tournoi au titre de son déplacement mais sera suspendu lors du tournoi suivant. Une tolérance sera laissée concernant les joueurs mineurs s'ils ont le polo du club.

Dans le cas d'une compétition par équipes, le haut de la tenue sportive doit être identique pour tous les joueurs de l'équipe.

B. Autres éléments sur la tenue sportive

L'écusson ou logo du club et/ou des armoiries de la ville doit être placé sur la poitrine à gauche, côté cœur. L'inscription dans le dos du nom de la ville du club du joueur est autorisée.

C. Publicité

La publicité est autorisée exclusivement pour des produits conformes à la législation en vigueur, notamment en ce qui concerne les produits ou services dont la publicité est réglementée ou interdite dans le cadre des activités sportives. Peuvent être interdites les tenues qui présentent une incompatibilité entre le contenu d'une publicité et les chaînes de TV qui retransmettent.

La surface totale de l'ensemble des emplacements publicitaires n'est pas limitée mais est placée sur le haut du corps. L'organisateur peut imposer la marque de son sponsor ; dans ce cas, cette publicité vient en supplément de la ou des marques personnelles des joueurs.

D. Dispositions diverses

Le fair-play est de rigueur dans toutes les compétitions.

Le téléphone portable doit être en mode silencieux pendant toute la durée de la compétition. De plus, il n'est toléré aucun comportement agressif entre les joueurs et/ou le directeur de jeu. Le directeur de jeu peut décider de l'exclusion d'un joueur ayant un comportement agressif ou injurieux.

Tout joueur est tenu de se présenter au directeur de jeu à l'heure prévue. S'il ne le peut pas, le joueur doit en informer le directeur de jeu. Dans ce cas, pour raison valable, un délai peut lui être accordé.

Dans le cas contraire, il se verra attribuer une frame de pénalité après 15 minutes de retard puis une frame de pénalité toutes les 15 minutes de retard supplémentaire jusqu'à la perte du match en fonction du format du tournoi.

Pendant le tournoi, les joueurs encore qualifiés sont considérés comme présents. Une absence pendant le déroulement du tournoi est soumise à accord préalable du directeur de jeu. Après appel, le joueur absent se verra attribuer une frame de pénalité toutes les 15 minutes de retard jusqu'à la perte du match en fonction du format du tournoi.

6. Arbitrage

6.1. Fonctionnement

A défaut d'arbitres présents (non joueurs), les joueurs jouent en auto-arbitrage lors de chaque ranking régional mais il est souhaitable, pour le bon déroulement du tournoi, que chaque joueur arbitre au moins un match.

Le directeur de jeu peut décider d'arrêter une frame si le joueur, hors-score, a 3 snookers ou plus à réaliser pour revenir dans les points.

Le directeur de jeu peut, après avertissement, arrêter une frame s'il estime qu'un joueur a un comportement (lenteur, attitude, langage ...) qui nuit à l'organisation du tournoi et déclaré le joueur fautif perdant de la frame voir le disqualifié en cas de fautes graves.

Un match se joue en continue, les pauses entre les frames ne sont pas autorisées (sauf pause physiologique ou médicale). Si le cas contraire est constaté, une pénalité de retard peut être appliquée jusqu'à la perte de la frame au bout de 15 minutes d'absence.

6.2. Règle du « miss »

Le nombre de « miss » est réglementé selon la division et la phase du tournoi.

En auto-arbitrage, il appartient au joueur réclamant le « miss » de mémoriser et repositionner les billes, ceci une fois les billes immobilisées et après avoir appelé au « miss ». Une pénalité de 7 points sera appliquée si un joueur saisie la blanche avant l'immobilisation de celle-ci ou avant avoir annoncé le « miss ». L'aide du directeur de jeu peut être sollicité en cas de désaccord et sa décision sera irrévocable.

6.3. Réclamations

Au cas où un différend intervient entre deux joueurs sur un point de règlement de jeu, le directeur de jeu peut intervenir ou être sollicité par un joueur.

Ses décisions ne peuvent se faire que sur phase arrêtée et elles sont irrévocables.

Aucune réclamation ne peut être faite en fin de frame.

Lorsque le directeur de jeu joue, il peut nommer un assistant.

7. Coordonnées utiles

Responsables snooker Hauts de France :

- Madame Isabelle MORTREUX, zone Picardie et DR4 zone Nord pas de Calais
- Monsieur Geoffrey LETELLIER,
- Monsieur Maxime VAN MELLAERTS

-Réfèrent club BCCO Ronchin : Geoffrey Letellier : geoffrey.letellier.59@gmail.com

-Réfèrent club USD Billard Dunkerque : Maxime Van Mellaerts : max.vm@live.fr

-Réfèrent club Arras : Jean-Luc Gruda : grudski@icloud.com

-Réfèrent club ABSQ Saint Quentin : Isabelle Mortreux isabellemortreux@aol.com

-Réfèrent club de Bruay sur l'Escaut : Damien Kafarski : kafarski.damien@orange.fr

-Réfèrent club de PBC Cambrai : Arnaud Coulombel : arnaud.coulombel162@orange.fr